TL 1711-16

INTERVENTION DE M. JOSE MANUEL MENDES

L'occupation du petit territoire du Timor-Oriental par l'Indonésie a été une violation grave des dispositions qui régissent les droits des peubles et les relations entre nations. Pendant des années, presque les dernières deux décennies n'ont pas cessé les actions arbitraires et violentes que la conscience humaine et politique condamne. La communication sociale credible, les déposants insoupçonnables des simples touristes aux membres de différentes églises et nombreuses personnalités renommées ont pu, depuis toujours, associer sa voix à ceux qui, avec le Portugal, protagonisent la cause timoraise, en défense de son autodétermination et son indépendence.

Ils sont bien connus les récits des atrocités, des actes quotidiens envisageant la consommation de l'ilégalité, l'indonésisation, la destruction de l'identité de la population timoraise. Jusqu'à présent, s'est vérifiée une continuation des pratiques contre l'integrité des gens, son histoire, sa langue, son organization réligieuse et sa culture, à travers le recours à la repression des libertés individuelles et publiques. Dans d'autres circonstances, juste ici, des parlementaires pétitionnaires portuguais ont eu l'opportunité de dénoncer une situation intolérable que serait un absurde de maintenir à la fin du siècle qui n'a pas permis l'impunité à ceux qui ont envahi le Koweit.

Ce n'est pas abusif invoquer la façon d'intervention des Nations Unies, avec une fermeté et célérité qui - sous peine de provoquer des doutes pertinentes - ont besoin d'être confirmées en d'autres latitudes, à l'Emirat victime de l'expansionisme. C'est que, en verité, les similitudes sont presque totales. Je dirai

même, sans peur de simplisme, que la différence principale sera peut-être celle de l'annexation du Timor-óriental avoir été produite plus au moins quinze années avant ...

C'est pourquoi il faut regarder en face le problème qui, aujourd'hui, ont met, une foi encore, à la considération de tous. Le Portugal en tant que nation administratrice et selon sa Loi Fondamentale, la Constitution, est attaché à prendre des initiatives nécéssaires pour promouvoir et garantir l'autodétermination du Timor-Oriental. Nous parlons d'une patrie timoraise, sans hésitations ni ambiguités et nous n'avons rien laissé à faire sous le point diplomatique pour alerter les pays, les gouvernements et le monde entier pour l'urgence des chemins conduis ants à une paix de longue durée dans la région et la conformation d'un statut approprié aux aspirations qui nous mobilisent.

De notre côté, on compte avec de très importantes Résolutions de l'ONU, avec des prises de position croissantes dans le cadre du Parlement européen, de la Communauté Economique Européenne et d'autres institutions significatives, avec la solidarieté de ceux qui ne se s ubordonnent pas aux règles de convenance, ne se livrent à la contrebande des principes ni s'affaiblent devant le pouvoir d'une dictature qui veut rester au-dessus de la racionalité, de l'étique et des normes concrètes qui gouvernent la vie dans une planète qui cherche l'equanimité et la convivence saine.

La question timoraise n'est point une dispute entre l'Indonésie et le Portugal. Elle est aussi et surtout un conflit ouvert entre l'Indonésie et la Communauté interna ionale.

Il faut que, dans cette institution préstigieuse, s'adoptent les mécanismes actifs et sérieux qui guérissent les blessures qui gérent profondement les hommes livres. Pour celà, on a accepté des conversations avec les indonésiens, sous la médiation du Secrétaire Général Pérez de Cuellar, qui puissent viabiliser la visite de représentants du Parlement portugais au Timor-Oriental. L'intention d'aboutir à un reglement qui soit acceptable sous le point de vue international nous anime, selon les objectifs politiques qui nous dirigent et qui la carte des Nations UNies déclare, aussi bien que d'autres remarquables documents qui l' entoure.

On revèle une disposition pour le dialogue capable d'assurer des progrès indubitables.

Et, cependant, Djacarta devrait avoir une flexibilité prudente et abandonner les prétentions et actuations qui blessent le droit international et les droits de l'homme dans l'espace geographique, étnique et politique martyrisé du Timor-Oriental. D'un côté, on connait bien qui la resistance à la violence armée a été constante, renouvellée, inconformée, exercée par des voies multiples. Les forces qui s'opposent à l'occupant sont, en réalité, comme une seule force: tous et chacun des timorais, à Dihli ou chez les villages les plus lointaines, n'ont par perdu l'espoir ni renoncent à ce qui leur appartient devant l'histoire et le futur, malgré le cauchemar des morts, des tortures, des angoisses.

La thèse selon laquelle la normalité rêgne dans les rues, dans les terres et aux coeurs du Timor est complètement dénuée de fondement. Aucun apparat belliquex, aucune administration -

militaire ou civile - imposée par les baionnettes, aucunnes formes terrifiantes d'éteindre la mémoire, la langue et les expectatives d'un peuple ont réussi, tout au long de ces années, arrêter la vocation de liberté de tous ceux qui, auparavant, étaient soummis au joug du Portugal, pays qui a regainé la démocracie en 1974 et qui répudie toutes les formes de colonialisme.

Les initiatives de subornation basées sur un investissement économique d'intérêt ou sovs la forme de propagande massive de conditionnement psicologique n'ont plus endormi la révolte et le courage des timorais.

Nous avons recceuillit des témoins absolument fiables de tout ce que nous venons d'affirmer. Personnes de toutes les latitudes, avec leurs mots rassurants et informés, avec images photographiques ou enregistrees, avec tout l'aplomb moral de leur exemple, confirment la ~~ma~~nutention et l'aggravation de la cruauté et de la manque de respect de tout ce qui est essentiel à la dignité des êtres humains. Se sont des prêtes, des évêques et écrivains, des politiciens de différentes origines, des journalistes, des voyageurs qui ne voulaient pas croire en ce qu'ils ont vu. Se sont des citoyens de toutes des parties du Globe, des observateurs confus de cet holocauste, qui decident ne pa enforcer le silence. Il est maintenant indispensable entendre ces sentiments qui deviennent chaque jour plus enracinés et trouver des issues en dehors du mûr des inerties et des jugements d'opportunité qui privilegient les autres conflits régionaux, eux aussi loin d'une solution désirable. Mais on ne peut pas avoir une mesure pour avalier l'agréssion au Koweit, ou le massacre du peuple kurde, et une autre mesure, plus faible, négligeante et réticente en ce qui concerne la condamnation et la punition de tout ce qui se passe contre les inatacbles aspirations du peuple du Timor-Oriental

à son autodétermination et à son independence.

Ce que nous petitions n'est pas un geste irrégulier, excessif et sans raison. C'est, avant tout, une très grande attention de la communauté internationale aux problèmes qui la concernent: ceux de la libération des gens sans défense face à l'opression; ceux de la nécessité d'une réponse en temps util. On doit sans doute, faire fonctionner les mécanismes que les organes compétentes de l'ONU ont à leur disposition pour que la justice triomphe. Le Portugal voit, avec estime, les tentatives engagées du Sécrétaire Général pour dépasser de l'impasse où on se trouvait et reaffirme sa position d'overture pour un cadre de négotiations en consonance avec l'orientation, dans le sens de l'émancipation, des Résolutions déjà approuvées par les Nations Unies, sans oublier aucun de ses instruments d'intervention, comme récement nous l'avons montré, dans l'affaire Timor-Gap, avec la plainte introduite au Tribunal de la Haye.

Nous n'accepterons pas la théorie du fait accompli et ses per erses conséquences. Nous demandons, avec véhémence, à la communauté des Etats, qu'elle assume, sans tenir en compte les toiles compléxes qui ressemblent parfois des montagnes effrayantes et dissuasives, la défense intransigeante de la paix, des droits de l'homme et des régles que sont la garantie de cohabitation saine, equilibrée et durable entre des sobéranies qui se respectent. Nous sommes confiants dans la victoire de l'homêteté, de l'humanisme, de la sagesse, de la capacité de déterminer l'accomplissement des lois internationales en ce qui concerne le Timor-Oriental. Ou bien, comme a écrit un poéte français, que j'évoque avec émotion, Paul Eluard, "la liberté est plus incompréhensible encore que la visite du Medecin?". Je suis sûr que tous veulent le contraire. Et, dans le contexte de mon bref discours, liberté est bien l'expression

pleine de l'architecture politique pour laquelle nous nous battons dans le but d'assurer un déstin autonome pour le tourmenté people timorais.